



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

p.o.412.12.

Notification
aux Etats signataires de
L'ACCORD
INSTITUANT LE LABORATOIRE EUROPEEN DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 10 mai 1973

RATIFICATION DE L'ETAT D'ISRAEL

Se référant à l'accord précité, le Département Politique Fédéral a l'honneur d'informer les Etats signataires que le 17 avril 1974 lui est parvenu un instrument portant ratification du Gouvernement de l'Etat d'Israël de l'Accord instituant le Laboratoire européen de biologie moléculaire, signé à Genève le 10 mai 1973. La ratification dont il s'agit, est fondée sur l'article XV, paragraphe 2, de l'accord.

Berne, le 21 juin 1974.

